

été, &c. Mais il est un peu ouvert dans *j'étois*, *tu étois*, &c. & dans *étant*. Dans *extrême*, l'e très-ouvert devient fermé dans *extrémité*, parce que l'e féminin final est changé en *i*.

IV. L'e est encore très-ouvert dans tous les Noms en *èse*, comme devant *èse*, *hypotèse*, *Péloponèse*, &c. Mais il n'est qu'un peu ouvert dans les Verbes de cette terminaison, parce qu'il y est bref: Exemples, *je pèse*, *tu pèses*, &c; *je pèserai* &c. *je pèserois*, &c. *j'empèse*, *tu empèses*, &c.

Je finirai ici ce petit Traité, quoique je puisse encore ajouter quelques autres remarques: Mais comme je suis persuadé que mes éclaircissements, si on les entend bien, suffiront pour apprendre à distinguer la différente prononciation de nos *e*, du moins en grande partie, je me contenterai de ce que j'en ai dit.

Si les Etrangers doivent s'appliquer à développer & à bien comprendre ce que je viens d'expliquer, afin de se faire un bon accent, je puis assurer avec vérité, que la plus grande partie de nos François qui ont été élevés dans les Provinces où l'on prononce mal, ont encore plus de besoin des bonnes règles de Grammaire, que les premiers, qui n'ayant point contracté de mauvaises habitudes, n'ont pas tant de peine par conséquent à en prendre de bonnes.

LIVRE SECOND.

De la Nature des Mots.

ON peut dire qu'il n'y a proprement que trois parties essentielles au discours; la première est le
Noms;

Nom; la seconde, le Verbe; & la troisième, les Mots qui ne servent qu'à déterminer & à circonstantier ce qu'on assure. Il faut comprendre sous le Nom, l'Article & le Pronom; & sous le Verbe, le Participe, qui est en partie Nom. A l'égard des Mots qui marquent les circonstances, ils sont de quatre sortes: On les appelle, *Adverbes*, *Prépositions*, *Conjonctions*, & *Interjections*. L'Interjection n'étant qu'une espèce d'Adverbe, je n'en ferai pas une partie d'oraison différente. Comme il n'y a nul inconvénient à suivre la division ordinaire, je m'y tiendrai volontiers, sans me distinguer sur cela des autres Grammairiens.

Je dirai donc que la Langue Françoisé comprend huit sortes des Mots. L'Article, le Nom, le Pronom, le Verbe, le Participe, l'Adverbe, la Préposition, & la Conjonction.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Article.

L'Article est une particule qui sert à décliner les noms, & à en marquer le genre. Bien que la Langue Françoisé soit fille de la Latine, elle ne laisse pourtant pas d'avoir plusieurs traits de la Langue Gréque, & de lui ressembler en bien des choses. Les Latins ne distinguoient les cas de leurs noms que par la différence de leur terminaison; mais les Grecs, outre la variation des cas, se servoient encore d'articles, pour faire connoître le genre de leurs noms en les déclinant. C'est de ces dernières que les François, les Italiens, les Espagnols, & quelques autres Nations ont pris l'usage des Articles.

Les François déclinent donc leurs noms par le moyen

moyen des Articles, mais ils ne changent rien à la terminaison.

Il y a six Cas en François comme en Latin, le *Nominatif*, le *Génitif*, le *Datif*, l'*Accusatif*, le *Vocatif*, & l'*Ablatif*. Le *Nominatif* & l'*Accusatif* sont toujours semblables, aussi bien que le *Génitif* & l'*Ablatif*. Le *Vocatif* n'a point d'article, il reçoit seulement quelquefois l'interjection *ô*.

Nous avons deux Nombres, comme dans toutes les Langues, le *Singulier* & le *Plurier*. Nous n'avons que deux genres, le *Masculin* & le *Féminin*. Les Grecs & les Latins en avoient un troisième, qu'ils apeloient *Neutre*, parce qu'il n'étoit ni masculin ni féminin.

L'Article est ou *Défini*, ou *Indéfini*.

L'Article *Défini* est celui dont on se sert dans une signification définie & déterminée.

L'Article *Indéfini* est celui qu'on met devant un nom pris dans un sens vague & déterminé.

Il n'y a qu'un Article *Défini*, trois *Indéfinis*, & un autre qui est moins un Article, qu'une marque du génitif & du datif. Les deux premiers Articles indéfinis servent pour les noms des choses qui se prennent par parties dans un sens indéfini. Le premier est pour les substantifs, & le second pour les adjectifs. Je les appelle *Articles Indéfinis Partitifs*. Le troisième Article indéfini sert à marquer le nombre des choses, & c'est pour cela que je le nomme *Nomeral*. Le cinquième, comme j'ai dit, est moins un Article, qu'une marque du *Génitif* & du *Datif*.

Je ferai de ces cinq Articles cinq Déclinaisons différentes. J'espère que cet ordre fera d'une grande utilité, & qu'il contribuera beaucoup à éclaircir les difficultés que les Etrangers trouvent dans l'usage des Articles.

Mais comme Mr. Regnier & quelques autres Grammairiens prétendent que nous n'avons qu'une seule Déclinaison, & que d'en faire cinq c'est multiplier

les

les êtres sans nécessité, je vais prouver en deux mots qu'ils se trompent, faute d'avoir examiné la chose avec assez d'attention.

Puisque les Articles servent à décliner les Noms, je dis que s'il y a cinq diférens Articles pour les mêmes cas, il est absolument nécessaire d'établir cinq différentes manières de les décliner. Or il est certain qu'il y a cinq Articles diférens pour les mêmes cas. Donc il faut nécessairement donner cinq différentes manières de les décliner. Qu'il y ait cinq Articles diférens pour les mêmes cas, cela paroitra clair à tous ceux qui voudront considérer la chose de près: Par exemple, si je dis, *donnez-moi le vin que vous avez, donnez-moi du vin, donnez-moi de bon vin*, n'est-il pas visible que c'est là le même cas, & que je traduirai également en Latin par l'*Accusatif* ces trois différentes expressions, *da mihi vinum quod habes, da mihi vinum, da mihi bonum vinum*? Il en est de même du *Génitif* & du *Datif*: *Donnez-moi un verre de vin que vous avez, un verre de vin, un verre de bon vin. Cela ressemble au vin que vous avez, à du vin, à de bon vin*. On dit aussi, par exemple, *Je vois un homme, je vois Pierre; je parle d'un homme, je parle de Pierre; cela ressemble à un homme, cela ressemble à Pierre*. Il est donc certain que l'on ne sauroit bien expliquer ces diférens cas, qu'en établissant cinq Déclinaisons différentes.

J'avoue qu'à la rigueur les particules *un* & *une* ne sont pas des Articles; mais comme elles sont d'un très-grand usage devant les noms, & que de très-habiles Grammairiens les ont mises en ce rang, je ne changerai rien à cet égard, parce que cela peut donner du jour à notre Langue, & que les Articles indéfinis pluriels, *des, de*, ne sauroient bien se rapporter à d'autres qu'à *un* & *une*.

PRE-

PREMIERE DECLINAISON.

*Cette Déclinaison se fait par l'Article Défini
Le, La, L'.*

L sert à décliner un nom masculin qui commence par une consonne.

La sert à décliner un nom féminin qui commence par une consonne.

L' sert à décliner un nom masculin, ou féminin, qui commence par une voyelle, ou par une *h* muette. L'apostrophe qu'on met entre cet article & le nom, marque le retranchement de l'*e* quand le nom est masculin, & de l'*a* quand il est féminin.

*Déclinaison par l'Article Défini Masculin,
qui se met devant un Nom qui commence
par une Consonne.*

SINGULIER.

Nominatif, Acc.	<i>Le,</i>	} <i>Le Roi,</i>
Génitif, Abl.	<i>Du,</i>	
Datif,	<i>Au,</i>	
Vocatif.		

PLURIER.

Nominatif, Acc.	<i>Les,</i>	} <i>Les Rois,</i>
Génitif, Abl.	<i>Des,</i>	
Datif,	<i>Aux,</i>	
Vocatif.		

*Déclinaison par l'Article Défini féminin,
qui se met devant un Nom qui commence
par une consonne.*

SINGULIER.

Nominatif, Acc.	<i>La,</i>	} <i>La Reine,</i>
Génitif, Abl.	<i>de La,</i>	
Datif,	<i>à La,</i>	
Vocatif,		

PLURIER.

Nominatif, Acc.	<i>Les,</i>	} <i>Les Reines,</i>
Génitif, Abl.	<i>Des,</i>	
Datif,	<i>Aux,</i>	
Vocatif,		

*Déclinaison par l'Article Défini qui se met
devant un Nom masculin ou féminin qui
commence par une voyelle ou par une h
muette.*

SINGULIER.

Masc.

Nominatif, Acc.	<i>L',</i>	} <i>L'Empereur,</i>
Génitif, Abl.	<i>de L',</i>	
Datif,	<i>à L',</i>	
Vocatif,		

Nominatif, Acc.		} <i>L'homme,</i>
Génitif, Abl.		
Datif,		
Vocatif,		

Fém.

Nominatif, Acc. { L'Impératrice,
Génitif, Abl. { de L'Impératrice,
Datif, { à L'Impératrice,
Vocatif, { Impératrice, ô Impératrice.

Nominatif, Acc. { L'hôtesse,
Génitif, Abl. { de L'hôtesse,
Datif, { à L'hôtesse,
Vocatif, { Hôtesse, ô hôtesse.

P L U R I E R.

Masc.

Nominatif, Acc. { Les Empereurs,
Génitif, Abl. { Des Empereurs,
Datif, { Aux Empereurs,
Vocatif, { Empereurs, ô Empereurs.

Nominatif, Acc. { Les hommes,
Génitif, { Des hommes,
Datif, { Aux hommes,
Vocatif, { Hommes, ô hommes.

Fém.

Nominatif, Acc. { Les Impératrices,
Génitif, Abl. { Des Impératrices,
Datif, { Aux Impératrices,
Vocatif, { Impératrices, ô Impératrices

Nominatif, Acc. { Les hôtesse,
Génitif, Abl. { Des hôtesse,
Datif, { Aux hôtesse,
Vocatif, { Hôtesse, ô hôtesse.

L'Article *le* devoit faire au Génitif *de le*, & au Datif *à le*; mais comme cela seroit dur à l'oreille, l'usage a établi *du* pour *de le*, & *au* pour *à le*.

Il faut remarquer que l'Article défini n'a qu'une sorte de pluriel qui sert au masculin & au féminin, de.

devant une consonne & devant une voyelle : je viens de le faire voir.

SECONDE DECLINAISON.

Cette Déclinaison se fait par l'Article Indéfini Partitif, Du, De la, De l'.

D*U*, se met } devant un Nom masculin qui com-
 } mence par une consonne.
De la, } devant un Nom féminin qui com-
 } mence par une consonne.
De l', } devant un Nom masculin ou fémi-
 } nin qui commence par une voyel-
 } le, ou par une *b* muette.

Déclinaison par l'Article Indéfini Partitif masculin, qui se met devant un Nom qui commence par une consonne.

S I N G U L I E R.

Nominatif, Acc. *Du*, { *Du* vin,
Génitif, Abl. *De*, { *De* vin,
Datif, *à Du*, { *à Du* vin,
Vocatif, { *Vin*, ô *vin*.

Déclinaison par l'Article Indéfini Partitif féminin, qui se met devant un Nom qui commence par une consonne.

SINGULIER.

Nominatif, Acc.	De la,	} De la viande, De viande, à De la, } à De la viande, Viande, ô viande.
Génitif, Abl.	De,	
Datif,	à De la,	
Vocatif,		

Déclinaison par l'Article Indéfini Partitif qui se met devant un Nom substantif masculin ou féminin qui commence par une voyelle ou par une h muette.

SINGULIER MASCULIN.

Nominatif, Acc.	De l',	} De l'argent, D'argent, à De l', } à De l'argent, Argent, ô argent.
Génitif, Abl.	D',	
Datif,	à De l',	
Vocatif,		

SINGULIER FEMININ.

Nominatif, Acc.	De l',	} De l'herbe, D'herbe, à de l', } à De l'herbe, Herbe, ô herbe.
Génitif,	D',	
Datif,	à de l',	
Vocatif,		

PLURIER MASCULIN.

Nominatif, Acc.	Des,	} Des hommes, D'hommes, à Des, } à Des hommes, Hommes, ô hommes.
Génitif, Abl.	De ou D',	
Datif,	à Des,	
Vocatif,		

PLU.

PLURIER FEMININ.

Nominatif, Acc.	} Des perles, De perles, à des perles, Perles, ô perles.
Génitif, Abl.	
Datif,	
Vocatif,	

¶ Cet Article n'a proprement point de pluriel. Celui que les Grammairiens lui donnent, appartient plutôt à l'Article numéral un.

TROISIEME DECLINAISON.

Cette Déclinaison se fait par l'Article Partitif adjectif De devant une consonne, ou D' devant une voyelle. Il sert pour le masculin & le féminin, pour le singulier & le pluriel.

SINGULIER.

Nominatif, Acc.	De,	} De bon vin, De bon vin, à De bon vin, Bon vin, ô bon vin.
Génitif, Abl.	De,	
Datif,	à De,	
Vocatif,		

Nom. Acc.	D', D'excellent vin,	} De bonne eau, De bonne eau, à De bonne eau, Bonne eau, ô &c.
Gén. Abl.	D', D'excellent vin,	
Dat.	à D', à D'excellent vin,	
Voc.	Excellent vin, ô &c.	

E 3

PLU.

PLURIER.

Nom. Acc. De bons raisins, De bonnes figues, D'habiles gens,
 Gén. Abl. De bons raisins, De bonnes figues, D'habiles gens,
 Dat. à De bons raisins, à De bonnes figues, à D'habiles gens.
 Voc. Bons raisins, ô &c. Bonnes figues, ô &c. Habiles gens, ô &c.

Le pluriel de cet Article appartient proprement à l'Article numéral *un*, quand le Nom est précédé d'un adjectif; comme *une bonne figue*, pluriel, de *bonnes figues*.

QUATRIEME DECLINAISON.

Cette Déclinaison se fait par l'Article Indéfini numéral, un, une.

Un se met { Devant un Nom masculin.
 Une { Devant un Nom féminin.

Déclinaison par l'Article Indéfini numéral qui se met devant un Nom masculin.

SINGULIER.

Nominatif, Acc. Un, { Un homme,
 Génitif, Abl. D'Un, { D'un homme,
 Datif, à Un, { à Un homme,
 Vocatif, { Homme, ô homme.

De-

Déclinaison par l'Article Indéfini numéral qui se met devant un Nom féminin.

Nominatif, Acc. Une, { Une femme,
 Génitif, Abl. D'Une, { D'Une femme;
 Datif, à Une, { à Une femme,
 Vocatif, { Femme, ô femme.

PLURIER. MASCULIN. FEMININ.

Nom. Acc. Des, { Des hommes, { Des femmes,
 Gén. Abl. De ou', { D'hommes, { De femmes,
 Datif, à Des, { à Des hommes, { à Des femmes,
 Vocatif, { Hommes, ô &c. { Femmes, ô &c.

L'Article pluriel *Des* sert au masculin & au féminin.

CINQUIEME DECLINAISON.

Cette Déclinaison n'a point d'Article au nominatif, & les particules *De* & *A*, qui servent pour le génitif & pour le datif, sont moins des Articles que des notes de ces cas-là, comme je l'ai remarqué.

SINGULIER.

Nom. Acc. ... { Dieu, { Jean,
 Gén. Abl. De, { De Dieu, { De Jean,
 Datif, A, { A Dieu, { A Jean,
 Vocatif, { Dieu, ô Dieu. { Jean, ô Jean.

E 4

Nom.

Nom. Acc. Anne,	{ Paris,	{ Orange,
Gén. Abl. D'Anne,	{ De Paris,	{ D'Orange,
Dat. A Anne,	{ A Paris,	{ A Orange,
Voc. Anne, ô &c.	{ Paris, ô &c.	{ Orange, ô &c.

La plupart des Pronoms se déclinent aussi par les notes *De* & *A*, qui servent au singulier & au pluriel.

CHAPITRE SECOND.

Du Nom.

LE Nom est un mot qui sert à marquer une chose, ou la qualité d'une chose.

Il se divise en *Substantif* & en *Adjectif*.

Le *Substantif* signifie la chose, comme, *Ange, homme, femme, livre, maison, bois, vin*, &c.

L'*Adjectif* exprime la qualité de la chose, comme, *bon, grand, beau, blanc, doux, cher*, &c.

Le *Nom substantif* est de deux sortes, *Propre*, ou *Apellatif*.

Le *Nom propre* est celui qui est particulier à une personne, ou à une chose, comme, *Pierre, Marie, France, Londres, la Tamise*, &c.

L'*Apellatif*, qu'on pourroit fort bien apeler *commun*, est un Nom qui convient à tous les êtres de la même espèce, comme, *bomme, femme, garçon, fille, Roi, Reine, Juge, bois, terre, eau, feu*, &c.

On considère trois choses dans tous les Noms; le *Cas* ou la *Déclinaison*, le *Nombre*, & le *Genre*. Nous venons de voir comment se fait la *Déclinaison* des Noms. Il reste présentement à parler du *Nombre* & du *Genre*. Je commence par les *Substantifs*.

DES NOMS SUBSTANTIFS.

Du nombre des Noms Substantifs, & de la formation de leur Plurier.

J'Ai déjà dit qu'il y avoit deux Nombres en François, comme dans toutes les Langues, le *Singulier* & le *Plurier*.

Il y a des Noms qui ne se disent qu'au singulier.

1. Les Noms des Métaux: Exemples, *l'argent, le cuivre*, &c.

2. Les Noms des Vertus & des Vices: Exemples, *foi, défiance, pudeur, amour, haine, colère, modération, charité, espérance, avarice, prodigalité, continence, paillardise*. &c.

2. Les Mots suivans, *ail, air, absynthe, bonheur, couroux, hercaïl, bétail, faim, soif, fièvre*, & la plupart des Noms de maladie, *paix, santé, sang, sommeil, repos, estime, pâleur, labeur, pourpre, gloire, renommée, grêle, neige, foudre, Extrême-onction, Eucharistie, Batême, Mithridate, orviétan, encens, canelle, benjoin, velours, satin, brocard, merci, odorat, ouïe, vue, le toucher, le manger, le boire, le dormir, l'utile, le nécessaire*, & un assez grand nombre d'autres.

Les Noms des Vertus & des Vices ont un plurier, lorsqu'ils se prennent pour les effets, ou pour les objets de ces vertus & de ces vices: Par exemple, on dit fort bien, *Il fait de grandes charités, les Fidelles ont de grandes espérances*, &c.

Quelques-uns des Mots que j'ai raportés ont aussi un plurier, quand on s'en sert au Figuré, ou en Poësie: Exemples, *Des foudres de guerre, boire des santés, fendre les airs*, &c. On dit encore au plurier, *toutes sortes de fièvres, de migraines, d'hydro-pisies*, &c.